



12 septembre 2018

Communiqué de presse

Installation du comité régional de la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est riche d'une nature belle et variée. Sa protection et sa restauration passent par des actions conjuguées et concrètes de tous : collectivités, acteurs socio-économiques, services de l'État et de ses établissements publics, monde associatif, citoyens...

Afin de créer un lieu privilégié d'information, d'échanges et de concertation sur toute question relative à la biodiversité, Bernard Schmeltz, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, et Marie-Guite Dufay, présidente de Région, ont installé le 11 septembre 2018 à Dijon le comité régional de la biodiversité, en application de la loi du 8 août 2016.

Ils ont rappelé en préambule combien les alertes et les appels se multiplient partout dans le monde, en Europe, en France, et combien la mobilisation de tous doit créer le sursaut pour sauver le vivant et le climat : *« 30 % des oiseaux et 70 % des insectes volants ont disparu des campagnes françaises en 15 ans et d'Europe en 30 ans. La terre brûle, la biodiversité s'effondre, et les États continuent de regarder ailleurs malgré leur engagement pour le climat »* a déclaré Marie-Guite Dufay.

Les 126 membres de ce comité étendu assurent une représentation équilibrée et paritaire des organismes engagés pour la biodiversité (collectivités, services de l'État, gestionnaires d'espaces naturels, socio-professionnels, associations et scientifiques). *« Ce comité aura la responsabilité d'assurer la cohérence des politiques de biodiversité menées à l'échelle de la région »* a affirmé Bernard Schmeltz.

Cette réunion d'installation a permis de faire le point sur quatre grands dossiers portés par la Région :

- Le projet de schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;
- La création de l'agence régionale de la biodiversité sous la forme d'un établissement public de coopération environnementale ;
- le projet de stratégie régionale de la biodiversité ;
- la mise en place d'un observatoire régional de la biodiversité qui permettra aux territoires de s'approprier les données et les enjeux à l'échelle locale.

Trois groupes de travail sur le SRADDET, la stratégie et l'observatoire régional ont été mis en place à cette occasion.

Contacts presse :

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr – tél : 03 81 61 61 08